gurten

PARK IM GRÜNEN

PROFESSIONNALISME AU SOMMET

Informations et conditions générales
à 858 mètres d'altitude

S'évader de la ville
gurtenpark.ch/fr

SOMMAIRE

Bienvenue sur le Gurten 3

Nos locaux 4

Dormir à 858 mètres d'altitude 7

Bon à savoir 8

Conditions générales 9

Version janvier 2024

BIENVENUE SUR LE GURTEN

Nous sommes ravis de l'intérêt que vous portez au Gurten – Parc Pré Vert. À 858 mètres d'altitude, au-dessus de l'agitation quotidienne, la montagne emblématique de Berne offre une ambiance unique pour votre manifestation: grand air, calme et vue imprenable sur la ville – une symbiose parfaite entre nature, hospitalité et convivialité.

Sur le Gurten, les locaux les plus divers et la meilleure infrastructure possible sont à votre disposition pour que votre événement soit un succès. Niché au cœur de la nature, le vaste parc de 100 000 m^2 et les 13 salles dédiées aux réunions et événements proposent une atmosphère inspirante pour vos manifestations jusqu'à 4000 personnes.

Nous nous ferons un plaisir de vous concocter une offre culinaire appropriée. De l'apéritif chic et gourmand à l'air frais du Gurten au dîner gastronomique pour plusieurs centaines de personnes – chez nous, tout est possible ou presque.

Nous vous proposons ici un aperçu de nos offres et possibilités.

CONSEIL PERSONNALISÉ
Votre événement et votre satisfaction nous tiennent à cœur. Notre équipe de management événementiel se tient à votre disposition pour un entretien personnalisé, une visite ou une dégustation du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00, par téléphone ou par courriel.

Management événementiel
Tél.: +41 31 970 33 33
info@gurtenpark.ch

Carte de visite numérique

Susanne Gygax
Responsable
Management
événementiel

Nathalie Lüdi
Responsable suppl.
management
événementiel

Andrea Schaller
Gestionnaire
d'événements

Sarah Wälti
Gestionnaire
d'événements

LOCAUX

ÉVÉNEMENTS DANS LE PARC
Envie d'un apéritif à ciel ouvert, d'un atelier avec un programme-cadre ou d'une agréable soirée grillades? Les 100 000 m² du parc offrent suffisamment d'espace pour vos réunions d'équipe et les manifestations d'envergure. Nous nous chargeons volontiers de la restauration et de l'infrastructure pour vous.

SALLES DE RÉUNION
Les 8 salles de réunion pour 2 à 16 personnes sont baignées de lumière et équipées d'une technologie moderne. Elles disposent toutes d'un balcon offrant une vue magnifique sur la nature ou les toits de la ville. Pour que vous n'ayez plus à vous soucier de rien pendant votre réunion, nous proposons différents forfaits qui incluent la restauration tout au long de la journée, le trajet en funiculaire et le parking.

SALLES DE BANQUET USSICHT & WYTSICHT
Les deux salles d'événements multifonctions Ussicht & Wytsicht peuvent être réservées individuellement ou ensemble. L'ambiance à la fois nostalgique et moderne, et la vue sur toute la ville, donnent un cachet incomparable à ces deux salles.

CAVE VOÛTÉE
Rustique et chargée d'histoire, la cave voûtée convient parfaitement pour une petite fête, un apéritif prolongé, une cérémonie de mariage ou une fête. Grâce aux arcades protégées, vous pouvez faire la fête à l'intérieur comme à l'extérieur, quel que soit le temps.

GRANGE CULTURELLE UPTOWN
Le Kulturschür UPtown est un bâtiment événementiel de deux étages, qui se prête idéalement aux manifestations d'entreprises, aux mariages et aux fêtes. Le bois de cette ancienne grange confère à cet espace beaucoup de charme et de convivialité. Grâce à la scène intégrée avec sonorisation à l'étage, l'ancienne grange peut également accueillir concerts, conférences ou allocutions.

PAVILLON
Avec son architecture et son emplacement, le Pavillon est l'un des plus beaux lieux événementiels de Berne et sa région. Vous pouvez réserver cet espace de 550 m² dans son écrin de verre pour toutes sortes de fêtes. Le lounge afférent et la perspective formidable à 180° lui donnent un cachet particulier en été.

RESTAURANT GURTNERS
Conformément à la devise «Des ingrédients de qualité cuisinés avec amour», des plats classiques sont revisités et la carte, qui change tous les mois, propose au gré des envies du chef l'une des recettes familiales de la grand-mère Gurten. Avec sa vue panoramique sur tout Berne, le Gurtners peut être loué en exclusivité pour votre fête.

RESTAURANT TAPIS ROUGE
Notre restaurant en libre-service offre un large choix de produits savoureux. Les convives se servent au grand buffet de salades et de plats chauds ou se délectent de diverses variations de röstis. Le restaurant peut être mis à la disposition exclusive des groupes en soirée.

DORMIR À 858 MÈTRES D'ALTITUDE

Les deux chambres joliment aménagées portent les noms «ieu» (dialecte bernois pour «oui») et «äuä» (homonyme bernois, qui selon l'intonation et l'expression, peut exprimer l'admiration ou la méfiance). Elles vous plongent dans l'atmosphère authentique d'un établissement thermal.

Le prix des chambres comprend un buffet de petit-déjeuner, notre mini-bar bien approvisionné ainsi qu'un panier de pique-nique garni de spécialités régionales en guise de bienvenue. Le Bern Ticket, qui vous est remis à votre arrivée, vous permet d'emprunter les transports publics gratuitement, pendant toute la durée de votre séjour, dans les zones 100/101.

Si vous avez besoin de chambres supplémentaires pour vos convives, nous vous recommandons l'hôtel Ambassador Bern, qui n'est qu'à deux stations de tram du funiculaire du Gurten.

Chambre «ieu»

Chambre «äuä»

BON À SAVOIR

ARTISTES ET ANIMATIONS
Vous prévoyez un concert ou une animation pour votre événement? Prévenez-nous à l'avance pour que nous puissions nous occuper de vos envies particulières et les organiser.

VOTRE ARRIVÉE
Depuis la gare centrale de Berne, la station inférieure est accessible par les moyens de transport public en 15 minutes, et le funiculaire du Gurten vous dépose à 858 mètres d'altitude en 5 minutes. Départ du funiculaire du Gurten toutes les 15 minutes, avec une capacité maximale de 120 personnes par trajet. Pour les client-es détenteurs d'un abonnement général des CFF ou d'un abonnement Libero pour les zones 100/101, l'utilisation du funiculaire du Gurten est gratuite.

Le Gurten est un espace sans voiture. Juste à côté de la station inférieure se trouve un parking comprenant 285 places payantes, 5 bornes de recharge pour les voitures électriques et 2 places de stationnement réservées aux personnes en situation de handicap.

Pour une arrivée en toute décontraction, nous recommandons de prendre les lignes 3 ou 31 du train régional, de la gare centrale de Berne à l'arrêt «Wabern» ou le tram Bernmobil n° 9, en direction de Wabern, jusqu'à l'arrêt «Gurtenbahn». Autres possibilités: emprunter la ligne Bernmobil 29 (bus local Köniz) ou 22 (Brünnen-Kleinwabern) jusqu'à l'arrêt «Gurtenbahn».

PROLONGATION DE L'HORAIRE DE SERVICE
Une prolongation de l'horaire de service du funiculaire du Gurten et de la restauration peut être réservée sur demande jusqu'à 3 h 30 du matin.

AUTORISATIONS DE CIRCULER
Toute circulation automobile est interdite sur le Gurten. À titre exceptionnel, des autorisations de circuler peuvent être délivrées par le poste de police de la commune de Köniz. Toutes les demandes d'autorisation de circuler passent exclusivement par le Gurten – Parc Pré Vert et sont payantes pour le ou la requérant-e. Seules sont acceptées les demandes concernant le transport de matériel ne pouvant être effectué avec le funiculaire du Gurten. La demande d'autorisation dûment complétée doit être retournée au Gurten – Parc Pré Vert au plus tard deux semaines avant l'événement. En principe, l'autorisation de circuler vous est envoyée par courrier postal dans un délai d'une semaine.

TRANSPORT ET STOCKAGE DE MATÉRIEL
Le funiculaire du Gurten met à disposition des chariots de transport. Une autorisation de circuler peut être demandée pour le transport de plus de 3,5 t de matériel. Le stockage de matériel sur le terrain du Gurten n'est possible que de manière limitée.

FEUX D'ARTIFICE, LANTERNES VOLANTES ET BALLONS
Le Gurten – Parc Pré Vert se situe dans une zone de protection de la faune sauvage. C'est pourquoi les feux d'artifice ou les lâchers de lanternes volantes et de ballons ne sont pas autorisés.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le Gurten – Parc Pré Vert se réjouit de votre réservation. Veuillez lire le texte dans les moindres détails pour que tout soit parfait.

RÉSERVATION
Nous confirmerons par écrit la réservation définitive de votre manifestation. Nous nous réservons le droit de retirer une offre. Le contrat prend effet lors de votre reconfirmation. Une visite guidée de 30 minutes et un entretien de 60 minutes vous sont proposés gratuitement. Les prestations de conseil et d'organisation que nous fournissons en sus sont facturées à hauteur de CHF 80.–/h. Toutes les prestations de restauration sont organisées par le Gurten.

MISE À DISPOSITION ET DISPONIBILITÉ DE LA SALLE
Sauf accord contraire, vous et vos convives pourrez accéder à la salle réservée 15 minutes avant le début de la manifestation. Le Kulturschür UPtown et le Pavillon sont disponibles 30 minutes avant le début de l'événement. L'apéritif est prêt à être servi 15 minutes avant l'heure convenue. Les frais de mise à disposition extraordinaires (matériel de décoration de l'organisateur) sont facturés en sus.

MONTAGE ET DÉMONTAGE PAR L'ORGANISATEUR
Le montage et le démontage doivent être réalisés immédiatement avant et après la manifestation. L'utilisation des locaux le jour précédent et suivant est payante et possible sur concertation préalable.

AGENCEMENT DE LA SALLE ET PLACES ASSISES
Nous aménageons les salles en fonction de vos souhaits. Tout changement de dernière minute des places assises est facturé en fonction de la charge de travail effective.

PRIX
Les prix mentionnés dans les différents documents sont fixés en fonction du nombre minimal de participant-es indiqué. Les listes d'offres et de prix en vigueur sont applicables. Nous nous réservons le droit de modifier nos prix à tout moment en raison de la situation mondiale. Tous les prix sont en francs suisses et incluent la TVA légale.

NOMBRE DE PARTICIPANT-ES

Le nombre de participant-es doit être communiqué au plus tard 31 jours avant le début de la manifestation et sert de base à la facturation. En cas de réduction du nombre de participant-es, les prestations convenues sont facturées comme suit:

30 – 10 jours	avant la manifestation	50% du nombre de participant-es annulé
9 – 3 jours	avant la manifestation	75% du nombre de participant-es annulé
moins de 72 heures	avant la manifestation	100% du nombre de participant-es annulé

CONDITIONS D'ANNULATION
Aucun frais perçu en cas d'annulations jusqu'à 20 semaines avant le début de la manifestation. L'organisateur doit informer le Gurten – Parc Pré Vert par écrit des annulations de réservations de salles.

139 – 90 jours	avant la manifestation	25% du montant total prévu
89 – 30 jours	avant la manifestation	50% du montant total prévu
29 – 15 jours	avant la manifestation	75% du montant total prévu
14 – 3 jours	avant la manifestation	80% du montant total prévu
Moins de 72 h	avant la manifestation	100% du montant total prévu

Un séminaire réunissant jusqu'à 20 personnes peut être annulé gratuitement jusqu'à 30 jours avant la manifestation.

Le montant total prévu est constitué de la location de salle et des prestations convenues, multipliées par le nombre d'invité-es annoncé en dernier. Si aucune prestation n'a encore été convenue, nous facturons un montant forfaitaire de CHF 30.– par personne en cas d'annulation d'un apéritif et de CHF 130.– par personne en cas d'annulation d'un banquet, en plus de la location de la salle.

ANNULATIONS PENDANT UNE PANDÉMIE
En cas d'interdiction de manifestations prononcée par les autorités, la réservation est reportée ou annulée sans frais.

Sans interdiction de manifestations officielle, nos conditions générales d'annulation s'appliquent.

CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE
En cas de changements de dernière minute ou de commandes supplémentaires, nous facturons les coûts effectivement occasionnés (heures de personnel déjà travaillées, aliments déjà commandés, travail de coordination supplémentaire, etc.).

TECHNOLOGIE
Nous ne garantissons pas le fonctionnement des appareils que vous apportez. Un changement de dernière minute pour utiliser nos propres équipements techniques n'est pas garanti. Nous facturons les prix selon la liste afférente, charge de travail du personnel en sus. Les machines à fumée ne sont pas autorisées. Il est interdit d'éteindre les détecteurs de fumée pendant un événement.

DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ
Les organisateurs sont dans tous les cas responsables envers le Gurten – Parc Pré Vert des dommages causés aux locaux, installations, au mobilier et au terrain par eux-mêmes ou par des tiers (auxiliaires, invité-es, participant-es). Les organisateurs sont responsables des appareils défectueux ou manquants.

Les objets et emballages apportés doivent être éliminés parles organisateurs à la fin de la manifestation. Nous facturons les travaux de nettoyage supplémentaires à hauteur de CHF 80.– par personne et heure entamée, en plus des taxes d'élimination.

Les objets d'art, la décoration et les objets décoratifs font partie des locaux et ne doivent être ni modifiés ni retirés. La fixation d'adhésifs, de clous, etc. est interdite. Le Gurten – Parc Pré Vert décline toute responsabilité en cas de vol et de dégradation des objets, vêtements et équipements apportés. Toutes les salles sont non-fumeur. Des frais d'un montant de CHF 1800.– seront facturés à l'organisateur en cas de déclenchement de l'alarme incendie dû à la fumée de cigarette ou à des appareils générant de la fumée.

Veuillez prendre soin de la montagne emblématique de Berne. Le camping, les feux sauvages (en dehors des foyers officiels), l'installation de poteaux et les fixations aux arbres sont interdits. La signature du contrat relatif à la prairie est nécessaire pour pouvoir utiliser le parc et ses infrastructures.

MODALITÉS DE PAIEMENT
Les organisateurs s'engagent à régler la facture dans un délai de 30 jours suivant la date de facturation, sans déduction. Le Gurten – Parc Pré Vert est autorisé à demander un paiement anticipé en cas de réservations importantes. Aucune facture ne sera envoyée à des adresses hors de Suisse.

Si l'adresse de facturation diffère de celle du contrat, elle doit être transmise au plus tard après réception de la confirmation. Pour toute modification ultérieure de l'adresse de facturation, des frais de dossier de CHF 20.–, TVA en sus, seront prélevés.

Le droit suisse est applicable au contrat.
Le for exclusif est Berne.

Fêter rime
avec durabilité

Gurten – Parc Pré vert, 3084 Wabern, +41 31 970 33 33, info@gurtenpark.ch, gurtenpark.ch